

SOCIAL

L'ordre de Malte inaugure ses laboratoires médical et dentaire



Devant la plaque inaugurale des laboratoires (de g. à dr.) : P. Salim Daccache, Catherine Bonnaud, Pierre-Yves Revol et Marwan Sehnaoui.

Pour répondre à un besoin essentiel et souvent vital qui fait défaut à une population en mal de services de santé de qualité, dans le cadre d'une des pires crises économiques, financières et sociales du siècle qui a violemment touché le secteur de la santé et les personnes les plus vulnérables, l'ordre de Malte Liban (OML) lance ses laboratoires d'analyse biologique et de prothèse dentaire, sis en son centre médico-social Saint-Jean-Baptiste à Ain el-Remmané.

Ce projet, soutenu par la Fondation Pierre Fabre et l'Agence française de développement (AFD), s'ajoute aux nombreuses mesures prises par l'association dès le début de la crise, il y a trois ans, pour développer son infrastructure à travers tous ses centres médico-sociaux et ses unités médicales mobiles, afin d'élargir son public et de fournir à ses patients la meilleure qualité de soins et de médicaments.

Cette initiative a été lancée à l'instigation du pôle médical de l'ordre de Malte Liban, supervisé par un conseil médical bénévole qui, formé de six médecins chefs de département et sous la présidence du professeur Béchara Asmar, assure par ailleurs les relations avec les différentes facultés de médecine du pays.

L'inauguration des nouveaux laboratoires a eu lieu en présence de représentants de la Fondation Pierre Fabre, de l'AFD, de l'Université Saint-Joseph (USJ), de l'Hôtel-Dieu de France (HDF) et de l'ordre de Malte. Les présents ont ainsi pu découvrir un étage entièrement consacré aux laboratoires équipés des machines récentes les plus performantes.

Analyses médicales et prothèses dentaires

Les centres de l'OML, inscrits dans le programme de soins de santé primaires du ministère de la Santé, sont pour la plupart équipés de petits laboratoires leur permettant d'effectuer les analyses les plus simples. Ceux-ci ne couvrent cependant que 10 % des besoins en diagnostic, et l'OML assure le reste en sous-traitance avec les laboratoires médicaux des régions desservies par ses centres, ce qui absorbe un budget conséquent et implique des délais irréguliers.

C'est donc pour pallier cette difficulté et servir au mieux ses patients que l'OML a choisi de se doter d'un laboratoire de biologie médicale destiné à assister l'ensemble de son réseau.



Nabih Khairallah partageant son témoignage. Photos Michel Sayegh

Ce laboratoire, doté d'un équipement lui permettant de réaliser près de 200 analyses différentes (bactériologie, hématologie, biochimie, sérologie, électrophorèse, etc.), collectera les échantillons prélevés dans tous les centres et gèrera directement les analyses sous la responsabilité des biologistes médicaux qui en interpréteront les résultats, ceux-ci étant ensuite transmis aux centres dans les meilleurs délais par voie électronique via un système de sécurisation des données.

Un partenariat a été établi avec l'Hôtel-Dieu de France, qui assure la gestion et le contrôle médical du laboratoire de biologie médicale de l'OML.

Le laboratoire dentaire, en partenariat avec la faculté de médecine dentaire de l'Université Saint-Joseph, fournira quant à lui des prothèses fixes métalliques et céramo-métalliques (couronnes et bridges) ainsi que des prothèses amovibles en acrylique (partielles et totales) aux patients de l'ordre de Malte.

Rendre le sourire

Dans son mot de bienvenue, Marwan Sehnaoui, président de l'ordre de Malte Liban, a remercié toutes les personnes et les institutions présentes à cet événement, grâce auxquelles cette réalisation a pu être effectuée, faisant le vœu de pouvoir, à travers leur action conjuguée, « participer à la rédemption du Liban ». Il a de même exprimé une reconnaissance particulière à la Fondation Pierre Fabre, partenaire de longue date de l'OML, qui a toujours cru en la mission de celui-ci, et ce depuis la visite de M. Pierre Fabre au Liban, une mission centrée sur l'amour, la coexistence, la dignité de chacun et l'unicité d'une nation au service d'un peuple souffrant à qui on cherche à redonner un brin d'espoir.

Le président de la Fondation Pierre Fabre, Pierre-Yves Revol, a pour sa part dit son émotion d'être présent à cette occasion et d'avoir découvert le centre médico-social réhabilité et modernisé, gracieusement mis à la disposition des plus défavorisés. Il a émis le souhait que la collaboration entre la Fondation, qui agit pour permettre aux populations vulnérables un meilleur accès aux médicaments et aux soins de qualité, et l'ordre de Malte Liban, « partenaire solide », soit pérennisée pour toujours aller de l'avant.

Catherine Bonnaud, directrice régionale de l'AFD, a quant à elle fait part de son admiration, soulignant combien elle avait pu voir dans ce centre « la santé être vecteur d'amour, de réconciliation entre les gens, au-delà des communautés et des religions », le qualifiant de « centre d'espoir ». Elle a rappelé que « la santé est prioritaire pour la France, et l'ordre de Malte est absolument crucial dans sa mission de prévention et d'éducation grâce à un savoir-faire incroyable à travers l'accréditation, la sécurité, la qualité des soins et aujourd'hui le laboratoire ».

« Nos objectifs se rejoignent parce que nous travaillons pour l'excellence d'une nation et la dignité de l'homme », a souligné le recteur de l'USJ, le père Salim Daccache, se félicitant de la réussite d'années de collaboration entre l'USJ, l'HDF et l'OML à travers divers projets.

Nabih Khairallah, responsable du laboratoire dentaire, a enfin partagé dans un témoignage émouvant son expérience personnelle, son « histoire d'amour avec l'ordre de Malte », qu'il a conclu par ces mots, résumant l'essence même de la vocation de l'association : « L'ordre de Malte m'a rendu le sourire. Je vais à mon tour rendre le sourire à tous sont qui sont dans le besoin. »